

# Lettre d'information sur le projet de parc éolien Des communes de Londigny(16) et de Montalembert (79)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires **Novembre 2017** n°1

En relation étroite avec les élus, les sociétés VALOREM et BayWa r.e France étudient la possibilité d'implanter un projet éolien à **Londigny et Montalembert**. Cette lettre d'information vous présente l'avancement de ce projet. Une permanence aura lieu en mairie les :

- 7 décembre à la mairie de Montalembert / de 14h à 17h
- 9 décembre à la mairie de Montalembert / de 9h à 12h
- 13 décembre à la mairie de Londigny / de 9h à 12h

afin de vous présenter le projet en détail ainsi que l'implantation. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

## Un projet mené en partenariat

Le projet de **Londigny Montalembert** est porté par la société **BayWa r.e. France** et développé par **VALOREM**. Partenaires historiques, nos deux sociétés collaborent depuis plus de 10 ans à la réalisation de projets éoliens. Dernière réussite commune : le parc éolien de Montjean et Theil Rabier, mis en service en 2016.

Créée en 1994, la société **VALOREM** compte plus de 190 salariés d'horizons divers répartis dans 4 agences (Bègles, Amiens, Carcassonne et Nantes) ainsi qu'à l'international et maîtrise toutes les étapes d'un projet éolien. Premier acteur de l'éolien au sein de la région Nouvelle Aquitaine, **VALOREM** possède aujourd'hui plus de 100 MW en propre et a contribué à l'obtention de plus de 780 MW de permis de construire.

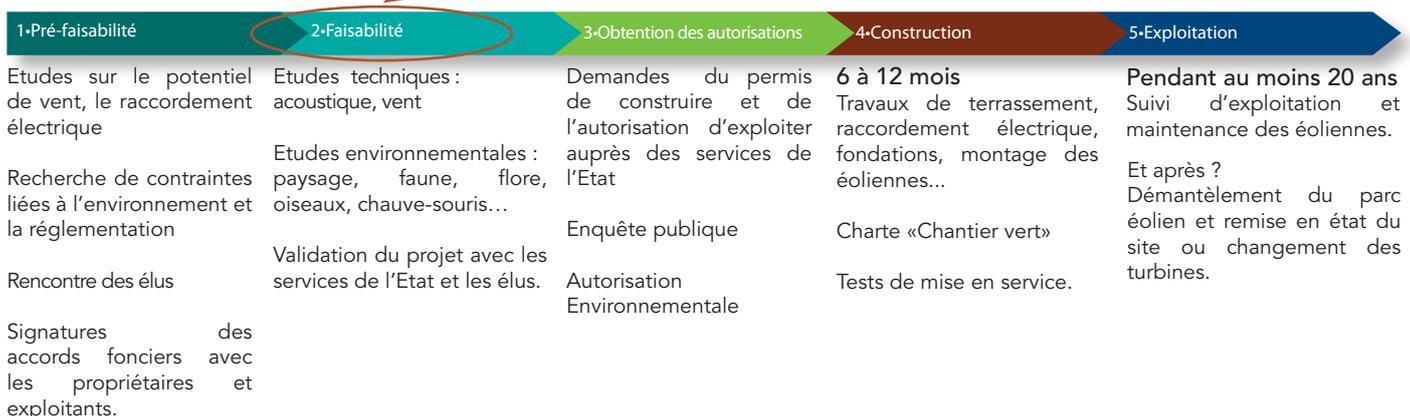


## Un projet de longue date

Les premières rencontres sur le projet éolien datent de 2006, les communes avaient alors été en contact avec **VALOREM** pour connaître la faisabilité d'un parc éolien. Suite aux délibérations favorables des deux communes, **VALOREM** avait lancé les études et une zone avait été identifiée comme propice. L'étude pour la création d'une Zone de Développement Eolien, les modifications réglementaires et le remembrement dû aux travaux de la LGV ont eu pour effet de retarder le projet. Aujourd'hui les contraintes étant levées, le projet est relancé et les études sont réactualisées.

## Les différentes étapes d'un projet de parc éolien

Etat actuel de votre projet de parc éolien



# Lettre d'information sur le projet de parc éolien Des communes de Londigny(16) et de Montalembert (79)

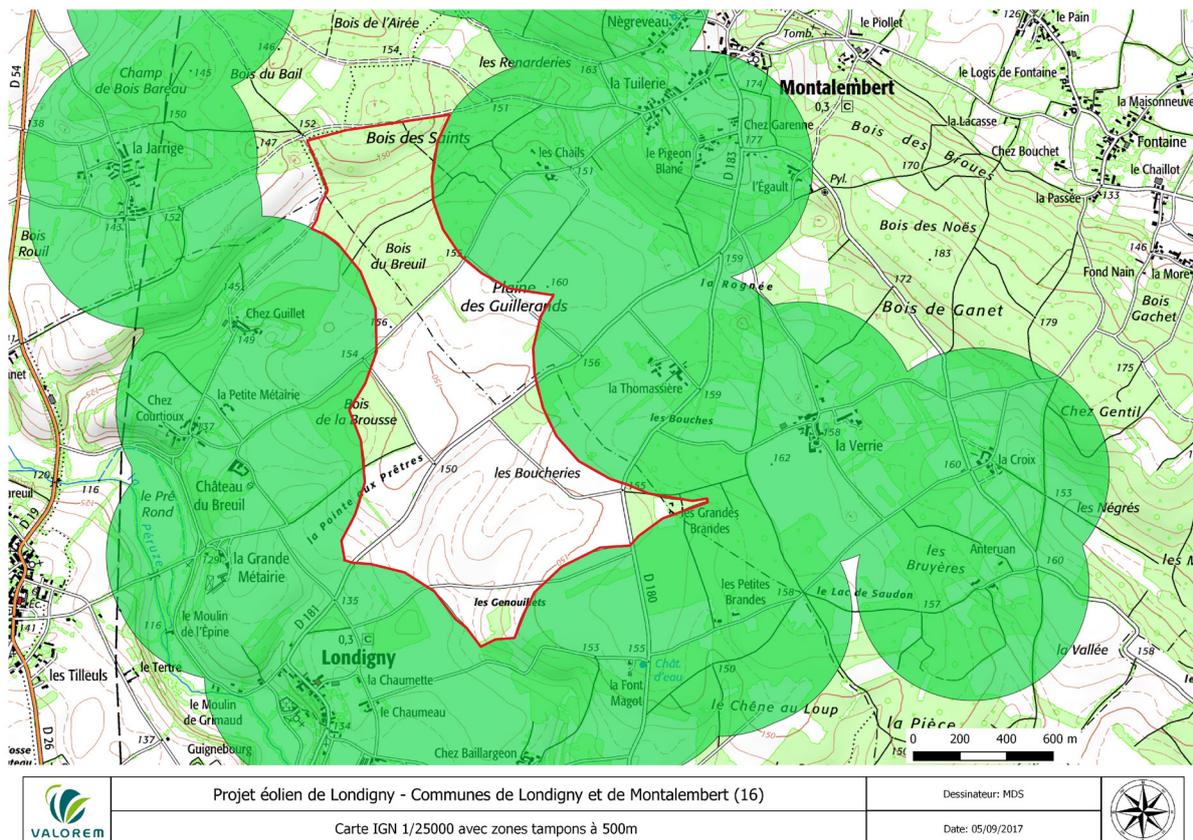


n°1

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires Novembre 2017

## La zone d'étude

La zone d'étude ci-dessous a été définie car elle comprend les éléments suivants : un gisement éolien suffisant, une zone distante des habitations et pas de contrainte administrative et environnementale rédhibitoire. La zone au centre entourée en rouge correspond à la zone d'étude. Elle est matérialisée par une distance de 500m aux habitations.



## Les études en cours : associer respect de votre territoire et production optimale d'électricité

En analysant précisément les spécificités de votre territoire et ses évolutions, les études techniques et environnementales nous permettent de déterminer les caractéristiques du parc éolien tout en veillant à leur adéquation avec votre territoire. Afin d'assurer leur objectivité, elles sont réalisées par des bureaux d'études ou experts indépendants.

## Le potentiel éolien

Le gisement éolien a été estimé via les données des stations Météo France et les données d'un mât de mesure sur un site à proximité du projet. Equipé d'anémomètres et de girouettes, ce mât a enregistré les vitesses et directions du vent à plusieurs altitudes. A partir des données récoltées, nous déterminons la vitesse moyenne du vent à hauteur des pales de l'éolienne et donc estimons la production électrique du futur parc. Ces calculs nous guident pour choisir l'implantation des éoliennes sur le site et permettent de sélectionner les technologies les plus adaptées au vent présent sur le site.

# Lettre d'information sur le projet de parc éolien Des communes de Londigny(16) et de Montalembert (79)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires **Novembre 2017** n°1

## L' étude paysagère

Nous avons missionné un bureau d'études pour analyser le paysage autour du site. En se basant sur des aires d'étude élargies, le paysagiste a notamment :

- Analysé les éléments structurant le paysage
- Recensé le patrimoine culturel (églises, châteaux...) et les voies de communication fréquentées
- Inventorié les projets et parcs éoliens aux alentours
- Pris en compte le bâti
- Déterminé les points de vue emblématiques

Il propose ensuite des scénarios d'implantation intégrant au mieux les éoliennes à leur territoire.

## L' étude acoustique

La loi française en matière sonore est extrêmement ferme et respectueuse des riverains des parcs éoliens. Au niveau des habitations les plus proches, l'émergence sonore générée par les éoliennes ne doit pas être supérieure à 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit par rapport au bruit initial (avant l'implantation des turbines).

La réalisation d'une campagne de mesures acoustiques après la mise en service du parc éolien permet de confirmer le respect de cette réglementation. Pour cela, il nous faut connaître avec précision le niveau de bruit ambiant existant actuellement. Des sonomètres ont donc été installés dans les habitations proches de la zone d'étude.



Sonomètre

## L'étude environnementale

Pendant un cycle biologique annuel, des spécialistes ont recensé les différentes espèces, enregistré leur occupation du site et analysé les impacts potentiels du futur parc éolien. Cette étude ayant été réalisée en majeure partie, vous avez déjà pu croiser des naturalistes aux abords des zones d'étude, en train d'effectuer des relevés de terrain et observer les espèces présentes selon les saisons. Le déroulement d'une étude naturaliste s'organise autour de 3 grands thèmes.

### Les oiseaux

Durant une année, des ornithologues interviennent au lever du jour pour réaliser des observations durant une année. Selon la saison, la fréquence des visites varie d'une tous les mois à une tous les 15 jours.



Ornithologue sur le terrain

# Lettre d'information sur le projet de parc éolien Des communes de Londigny(16) et de Montalembert (79)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires **N°1** Novembre 2017

## Les chauves-souris

Des chiroptérologues viennent travailler depuis le coucher du soleil et durant les quatre premières heures de la nuit. Equipés d'instruments de mesure spécifiques, ils écoutent les ultrasons des chauves-souris afin de les identifier. Ils se déplacent généralement en voiture et sont susceptibles de parcourir certains secteurs à pied, équipés de lampes torches. De plus, nos chiroptérologues ont rendu visites aux riverains durant la journée afin de chercher les chauves-souris au repos dans les bâtiments les plus proches.



Détecteur d'infrason

## La flore et la petite faune

Pour finir, des botanistes et des spécialistes de la faune inventorient les plantes et les animaux terrestres (amphibiens, insectes, reptiles, etc.). Ils parcourent le secteur à pied durant la journée. L'opération est répétée durant le printemps et le début de l'été.

Une fois ces études terminées nous étudions l'implantation du parc la plus adaptée par rapport au territoire. Nous comparons plusieurs variantes puis choisissons l'implantation optimale. Elle respecte les recommandations des bureaux d'études et des services de l'Etat.

## Vous tenir informés de l'avancement du projet

VALOREM communique les informations principales à l'ensemble des habitants de la commune au moyen de lettres d'information telle que celle-ci. Nous veillerons à vous en adresser de nouvelles dès que le projet connaîtra des avancées significatives.

- Par ailleurs, une permanence aura lieu à la mairie les :
- 7 décembre à la mairie de Montalembert / de 14h à 17h
  - 9 décembre à la mairie de Montalembert / de 9h à 12h
  - 13 décembre à la mairie de Londigny / de 9h à 12h

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous vous présenterons le projet en détail ainsi que l'implantation qui sera sans doute définie d'ici là.

Enfin, un site internet sera bientôt en ligne vous permettant de retrouver les informations essentielles sur le projet ainsi que sur son planning.

 **Votre contact VALOREM**  
VALOREM  
Changée d'affaires

Manon DUPRAT  
213 cours Victor Hugo  
33323 BÈGLES CEDEX  
Tél. : 05 57 12 43 94  
Mob. : 06 25 86 79 19  
manon.duprat@valorem-energie.com  
www.valorem-energie.com

Lettre d'information N°1, Novembre 2017

Communes de Londigny  
et de Montalembert

Directeur de la publication :  
Communication VALOREM

Contact : [www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)